



## **ASSEMBLEE GENERALE 2012 2013**

Le Vendredi 19 octobre 2012, à 19H30, les membres de l'association ARCHERS DE RE se sont réunis à la salle de la poudrière à ST MARTIN DE RE en assemblée générale ordinaire sur convocation du président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci est annexée au présent procès-verbal.

L'assemblée était présidée par M. RUAULT Jean-Louis, président de l'association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, M. DESQUIBES Dominique, secrétaire de l'association et de Mme RUAULT Gaëlle trésorière de l'association.

Plus de la moitié des membres étaient présents ou représentés. L'assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 14 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Modification de la date de l'assemblée générale ;
- rapport financier ;
- rapport d'activité ; résultat des concours salle et extérieur
- manifestations à venir ;
- montant des licences;
- renouvellement des membres du conseil d'administration..

Le président est revenu sur le changement de date de l'assemblée générale. En effet l'année sportive commençant en septembre, il était plus cohérent que la date de l'AG soit proche du début de l'année sportive. L'assemblée a émis un avis favorable.

Il a été fait lecture du rapport par la trésorière, qui a été approuvé par l'assemblée.

Le président a exposé à l'assemblée les divers activités, résultat, et autres manifestations qui ont été organisée par le club.

Dans cet ordre d'idées, il a précisé les manifestations à venir à savoir :

- Fin de saison salle journée club serait programmée le 24 MARS 2013 avec Jeux d'arc, repas etc
- Initiation au tir nature en avril le 28/04/2013.
- Concours extérieur au mois de juin le 01 et le 02 juin 2013

L'augmentation des licences pour l'association ARCHERS DE RE a été établie comme suit :

- 110€ pour les adultes
- 90€ pour les moins de 18 ans.

Le président a avisé l'assemblée, qu'un archer du club a fait don à l'association d'un caméscope afin de filmer les archers durant les entraînements..

Le jeux olympiques de Londres étant passés , nous sommes entrés dans une nouvelle olympiade et donc dans le renouvellement du bureau des ARCHERS DE RE.  
Seuls deux volontaires pour intégrer le bureau se sont déclarés. Tous les membres sortants on été réélus et les deux volontaires déclarés ont été élus par l'assemblée.

Ainsi le bureau est constitué des membres suivants :

Président :	RUAULT Jean Louis
Vice président :	LAMOUSSE Geoffrey
Secrétaire :	DESQUIBES Dominique
Secrétaire adjoint :	JALLAIS David
Trésorière :	RUAULT Gaelle
Trésorier adjoint :	ROBERT Edouard

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de quatre années.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22 heures

Il est dressé un procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A ST MARTIN DE RE le 19 octobre 2012.